



Assemblée générale du 5 septembre 2024

Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
École Pierre-de-St-Ours

Procès-verbal de l'assemblée générale du Conseil d'établissement de l'école Pierre-de-St-Ours, tenue le 5 septembre 2024, dans le local 115, à St-Ours.

Adoption de l'ordre du jour;
A.G.24-09-132

Il est proposé par Jessica Hart-Laberge que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que rédigé.

- 1- Ouverture de l'assemblée;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2023;
- 4- Lecture du rapport de la présidence du CE;
- 5- Période d'information et de questions :
 - 5.1 Fonctions et pouvoirs du C.É.;
 - 5.2 Composition du Conseil d'établissement;
 - 5.3 Nombre de parents requis pour les postes à combler;
- 6- Procédures d'élection :
 - 6.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection;
 - 6.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection;
 - 6.3 Nomination de deux scrutateurs;
- 7- Mises en candidatures
- 8- Élection des membres du Conseil d'établissement 2024-2025;
 - 8.1 Élection des membres parents
 - 8.2 Élection de deux membres parents substitués
- 9- Comité de parents :
 - 9.1 Rôle du comité de parents;
 - 9.2 Élection d'un délégué au Comité de parents;
 - 9.3 Élection d'un substitut au Comité de parents;
- 10- Organisme de participation des parents (O.P.P.);
 - 10.1 Rôle de l'OPP
 - 10.2 Décision de l'assemblée générale à former ou non un O.P.P.
 - 10.3 Adoption des règles de fonctionnement de l'OPP;
 - 10.4 Élection des membres de l'OPP pour l'année 2024
- 11- Levée de l'assemblée.

Adopté unanimement

Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2023;
A.G. 24-09-133

Il est proposé par Mme Chantal Laviolette que le procès-verbal de la réunion du 7 septembre 2023 soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Lecture du rapport de la présidente de CE;

Mme Véronique Fleurent nous fait la lecture du rapport annuel de la présidence du CÉ pour 2023-2024.

Période d'information et de question :

Fonctions et pouvoirs d'un C.É.
Composition du conseil d'établissement
Nombre de parents requis pour les postes à combler

Procédures d'élection :
Nomination de la présidence
d'élection;
Nomination d'un(e) secrétaire
d'élection;
Nomination de deux scrutateurs;
A.G. 24-09-XXX

Il est proposé par _____ que _____ agisse
comme président(e) d'élection, celle-ci/celui-ci accepte.

Il est proposé par _____ que _____ agisse
comme secrétaire d'élection, celle-ci/celui-ci accepte.

Il est proposé par _____ que _____ et
_____ agissent comme scrutateurs d'élections, celles-ci/ceux-ci
acceptent.

Adopté unanimement

Mises en candidatures

Élection des membres du
Conseil d'établissement 2024-
2025; (2 substituts parent)
A.G. 24-09-134

Il est proposé que chaque candidat désirant se présenter aux postes de
membres parents du CÉ puisse aussi se proposer eux-mêmes.

Les candidats : Jessica Beauchemin, Véronique Fleurent et Marie-Pier
Fontaine se proposent.

Mme Jessica Beauchemin est élue au poste 1 et ce, pour une période de
deux ans.

Mme Véronique Fleurent est élue au poste 2 et ce, pour une période de
deux ans.

Mme Marie-Pier Fontaine est élue au poste 3 et ce, pour une période de
deux ans.

L'assemblée générale propose Mme Mélanie Allard comme parent
substitut, elle accepte et Mme Jessica Hart-Laberge, comme parent
substitut, elle accepte.

Adopté unanimement

Comité de parents;
Rôle du comité de parents;
Élection d'un délégué au Comité
de parents;
Élection d'un substitut au Comité
de parents;
A.G. 24-09-135

Mme Jessica Beauchemin se propose comme représentante au comité
de parents.
Mme Jessica Hart-Laberge sera le parent substitut.

Adopté unanimement

Rôle de l'O.P.P.
Décision de l'assemblée
générale à former ou non un
O.P.P.
AG-24-09-136

Chantal Laviolette propose de ne pas mettre sur pied un OPP pour cette
année.

Adopté unanimement

La première rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 23
septembre à 17h00 au local 115 de l'école.

Levée de l'assemblée;
A.G. 24-09-137

La levée de l'assemblée est proposée par Josée Beaudet à 19h20.

Le président _____

Le secrétaire _____

La direction _____

En attente d'approbation